

HON. CAROLYN BENNETT
TORONTO-ST. PAUL'S

TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

L'HONORABLE CAROLYN BENNETT
TORONTO-ST. PAUL'S

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

CONSULTATIONS			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 11 sept. 2016	De 15 h 30 à 17 h 30	Christ Church Deer Park	125
2.			
3.			
4.			
Forme : X Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député X Micro ouvert X Période de questions/réponses X Conférencier invité <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin : Oui	Remplacement du mode de scrutin actuel : Oui	Participation électorale : Oui	Accessibilité et inclusion : Oui
Vote obligatoire : Oui	Vote en ligne : Oui	Représentation locale : Oui	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) : Oui

QUESTIONS DE DISCUSSION

Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)

Selon la majorité des participants, le système actuel utilisé pour élire les députés est injuste et ne représente pas les préférences des électeurs. Certains font valoir que la répartition des sièges ne reflète pas le vote populaire. Ils ne se sentent pas bien représentés par leur député et trouvent que le système ne concorde pas avec leur vision de ce que devrait être une démocratie canadienne. Avec le SMUT, les partis concentrent leurs ressources dans les communautés stratégiques, ce qui crée des clivages. Le système actuel encourage les électeurs à voter de façon stratégique et cela doit changer. Les participants ont également exprimé des préoccupations quant à la dominance de deux grands partis politiques, soit le parti conservateur et le parti libéral. Pour que le système demeure crédible, il doit y avoir un meilleur soutien envers les autres partis.

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Ceux qui se considèrent comme satisfaits avec le présent processus électoral soulignent qu'il fonctionne bien depuis des décennies et qu'il est efficace. Selon eux, le système actuel est juste, simple et bien ancré dans notre histoire. Ils veulent garder ce système en place, puisqu'il a toujours bien servi les Canadiens.

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Pour la majorité des participants, la proportionnalité est l'élément le plus important d'un système électoral. Ils croient qu'un transfert plus juste des votes en sièges offrirait une meilleure représentation de la démocratie et de ce fait, un gouvernement plus transparent. Un autre élément important du système électoral est le principe de la représentation locale; les participants souhaitent que les sièges soient attribués au candidat qui les représentera le mieux. Pour y arriver, les participants proposent que les députés obtiennent un siège dans une circonscription que s'ils ont une réelle majorité. Certains suggèrent le transfert de votes comme option. De nombreuses personnes croient que lorsqu'un député est élu avec une majorité d'électeurs, son lien avec ceux-ci est plus fort. Mais il est difficile d'atteindre cet objectif avec un système multipartite. Le SRPM est apprécié par les participants, car il offrirait à la fois une meilleure représentation locale et une plus grande proportionnalité des sièges à la Chambre. Alors que la légitimité et la simplicité ont été citées comme importantes, nombreux sont ceux qui affirment que créer un système électoral efficace et juste est également un processus complexe.

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Selon la grande partie des participants, de nombreux électeurs choisissent de ne pas voter parce qu'ils sont désintéressés par le gouvernement et la politique, et parce qu'ils croient que leur vote n'a pas beaucoup d'impact; leur vote est gaspillé avec le SMUT. Dans le but de favoriser la participation électorale, il a été proposé de mettre en place davantage de programmes d'éducation civique dans les écoles pour apprendre aux jeunes comment prendre des décisions éclairées. Une autre raison pour laquelle les gens ne votent pas est qu'ils ne sont pas bien informés et trouvent que le processus électoral est intimidant. Des participants ont fait valoir que l'engagement doit être amélioré. Ils affirment que lorsque les personnes remarquent que leur député a les mêmes valeurs qu'eux et qu'il s'implique dans la communauté, elles ont plus tendance à exercer leur droit de vote.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

Les participants se sont demandé comment les citoyens qui ne votent pas seraient pénalisés dans un système où le vote est obligatoire. La majorité était contre la mise en place d'un tel système, affirmant que dans un pays démocratique, la liberté d'expression comprend le droit au silence. La crainte est que si les citoyens sont forcés à participer aux élections, les résultats seront moins légitimes, car certains voteront avec apathie ou en étant mal informés. Aucun pays ne devait être gouverné par les choix de citoyens

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

forcés à participer aux élections, même si la possibilité d'annuler son vote demeure. Le processus démocratique serait injuste et moins significatif. D'autre part, les personnes en accord avec le vote obligatoire ont fait référence à la démocratie en Australie; le succès de leur système électoral pourrait être imité. Elles ont ajouté que ce système encouragerait toutes les générations à être actives et engagées dans leur communauté, en plus de demeurer informées.

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

De nombreux participants se disent ouverts à l'idée d'un vote en ligne et indiquent que les jeunes seraient peut-être plus portés à s'impliquer en politique. C'est une très bonne idée puisque les personnes à mobilisation réduite pourraient plus facilement exercer leur droit de vote. Des participants ont ajouté que beaucoup de transactions bancaires ainsi que des transactions avec l'ARC sont effectuées en ligne et sont sécuritaires; le vote en ligne devrait donc être offert. Toutefois, d'autres participants ne sont pas à l'aise avec cette idée. Leurs principales préoccupations sont liées à la sécurité et à « un Canadien, un vote ». Le vote en ligne ne peut pas garantir que les électeurs votent seuls. De plus, les plateformes en ligne peuvent être piratées et trafiquées. De façon générale, les participants aiment bien se rendre au bureau de vote et considèrent le vote en ligne comme un choix supplémentaire, à condition que ce soit sécurisé.

D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

La plupart des participants soutiennent que le processus électoral actuel est injuste et que leurs votes ne sont pas adéquatement traduits dans un système démocratique. Un système qui donne une représentation plus proportionnelle doit être mis en place afin d'éliminer les fausses interprétations des votes dans les circonscriptions. Si une représentation plus proportionnelle ne peut pas être mise en place dans le système électoral, un SRPM devrait l'être afin de mieux traduire les votes. Également, il devrait y avoir de meilleurs programmes d'éducation en place pour informer les électeurs sur les enjeux afin que leur vote soit le reflet de leurs opinions politiques. Il devrait aussi y avoir une plus grande diversité dans la Chambre des communes.

Depuis les révélations de Donald Trump aux États-Unis, certains participants ont fait part de leurs réticences à l'égard du scrutin anticipé et du risque de voter avant un dévoilement important (p. ex. lors des débats ou par rapport à des réponses aux questions d'un journaliste).

Le problème avec le scrutin anticipé est que les personnes ne votent pas avec les mêmes informations que celles qui votent le jour de l'élection. Il est important que tous les électeurs aient la même information avant de voter. Les participants aimeraient qu'il y ait une façon pour tous les électeurs de voter le même jour; le vote en ligne pourrait être envisagé pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer ou qui sont à l'étranger.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Dans l'ensemble, les participants s'entendent pour dire que leurs votes ne se traduisent pas de façon juste et adéquate. Ils aimeraient qu'une représentation plus proportionnelle soit mise en place, car l'intention de l'électeur serait représentée de manière plus transparente. Selon les participants, de nombreux électeurs ne votent pas parce que leur vote a très peu d'impact. Ils aimeraient voir une représentation juste du suffrage afin de sentir que leur vote fait une différence lors de l'élection d'un candidat. Quant au vote en ligne, la plupart des personnes sont d'accord avec cette option, à condition que le système soit sécurisé et qu'il ne puisse pas être trafiqué.

Présentation du rapport au Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)		Date : 13 octobre 2016
Signature de la députée	L'honorable Carolyn Bennett (Nom)	

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016